AMBITION ET LEVIERS POUR UNE AUTONOMIE STRATÉGIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

AVIS DU CESE - SEPTEMBRE 2022

La pandémie de Covid-19, ainsi que la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'approvisionnement énergétique de l'Union Européenne ont mis en lumière une dépendance vis-à-vis des produits et des biens vitaux. 1/4
DU BLÉ EXPORTÉ

DANS LE MONDE provient de la Russie et de l'Ukraine.

L'UE DÉPEND À

80%

de l'Asie pour les semi-conducteurs.

IL Y A URGENCE A TRAVAILLER EFFICACEMENT ET

DE FAÇON COORDONNÉE À UNE RÉELLE

AUTONOMIE STRATÉGIOUE POUR L'UNION EUROPÉENNE

Si de nombreux outils existent déjà pour permettre à l'Europe d'incarner et déployer efficacement cette ambition, les différentes crises subies par le continent ces dernières années ont souligné l'insuffisance de leur utilisation, et la nécessité pour les acteurs de l'Union Européenne de concrétiser davantage cette ambition commune en s'affirmant comme puissance autonome et stratège.

Le CESE formule un ensemble de préconisations visant à promouvoir une Europe forte et stratège sur le plan économique et commercial, capable de défendre une feuille de route en matière de transitions environnementales et numériques socialement juste.

LES RAPPORTEURS:

Olivier Mugnier

olivier.mugnier@lecese.fr 01 44 43 64 16

Membre du groupe de la Coopération, Olivier Mugnier siège aux Commissions Affaires européennes et internationales, Territoires, agriculture et alimentation, Participation démocratique et à la Délégation aux Outre-mer

Catherine LION

catherine.lion@lecese.fr 01 44 43 64 01

Membre du groupe Agriculture, Catherine Lion siège aux Commissions Territoires, agriculture et alimentation et Affaires européennes et internationales.



LES PRÉCONISATIONS DU CESE POUR UNE AUTONOMIE STRATÉGIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

1 DÉPLOYER UNE ACTION COORDONNÉE ET COHÉRENTE DE L'ENSEMBLE DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES

- Établir une feuille de route transversale, sous l'égide de la Présidence de la commission européenne, qui mobilise l'ensemble des organes communautaires (Conseil & Parlement européen, task force pour la relance et la résilience (RECOVER) de la Commission).
- Réformer la politique européenne de la concurrence, qui doit pleinement intégrer les enjeux d'autonomie stratégique et ses trois principes (ouverture, soutenabilité, fermeté) et favoriser l'émergence d'entreprises «référentes» en matière de production, d'innovation ou de normalisation.

PERMETTRE À L'UNION EUROPÉENNE DE NE PLUS SUBIR MAIS DE CHOISIR SES DÉPENDANCES

- Faciliter l'accès aux financements et procédures d'agréments afin de favoriser l'émergence de projets innovants résiliants sur les secteurs sensibles (numérique, santé, batteries, semi-conducteurs).
- Organiser dans les États membres des débats publics nationaux et territoriaux pour mieux légitimer avec le public les choix de relocalisation contribuant à un objectif d'autonomie stratégique.

3 FAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE UN LEVIER MAJEUR DE RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE DE L'EUROPE

En accompagnant les acteurs du territoire dans la mise en œuvre d'une production plus vertueuse et résiliente

- Faire accélérer et amplifier par la Commission européenne son plan d'action pour l'économie sociale et solidaire (ESS).
- Davantage accompagner les acteurs économiques pour favoriser le déploiement de l'écoconception et de l'économie circulaire.

En faisant rayonner le modèle européen de développement durable sur la scène mondiale

 Réformer les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour une meilleure intégration des enjeux du développement durable en s'appuyant notamment sur les dérogations prévues (exception environnementale) dans l'accord GATT. mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et des clauses miroirs sectorielles équitables.

 Introduire de nouveaux instruments relevant de la soutenabilité, qui donnent corps aux engagements et au modèle européens en matière de développement durable et de mettre en œuvre de façon urgente un bilatéraux et multilatéraux auxquels l'Union participe des clauses sociales, environnementales et de sécurisation des approvisionnements afin de promouvoir les valeurs européennes et des relations équilibrées contribuant

Inclure dans les accords

à la sécurisation des chaînes valeurs.

